



LIVRET D'ACCUEIL

**La Neuville
Chant d'Oisel**

02 32 86 81 00

www.laneuvillechantdoisel.fr

contact@laneuvillechantdoisel.fr

Fb : Mairie La Neuville Chant d'Oisel

Instagram : mairielaneuville

Janvier 2026



Vous venez d'emménager, ou vous prévoyez de vous installer dans notre commune. Nous nous en réjouissons.

Ce livret d'accueil vous permettra de découvrir notre village, vous apportera les informations utiles pour votre installation et vous accompagnera dans la vie de tous les jours. Il vous permettra de découvrir toutes les facettes de la vie sociale, associative et économique de la commune

Cette nouvelle publication, réactualisée, est destinée à faciliter votre intégration à La Neuville Chant d'Oisel. Vous allez y découvrir de nombreuses informations pratiques et les non moins nombreuses associations qui animent et rythment le dynamisme de la commune.

Je vous invite également à parcourir notre journal municipal « L'Oiseau » qui recense les actualités communales et intercommunales. Il est régulièrement distribué dans les boîtes aux lettres et disponible en version numérique sur le site de la mairie : www.laneuvillechantdoisel.fr.

Les élus et les agents municipaux sont à votre service et œuvrent chaque jour pour que notre village soit accueillant. Je compte sur votre enthousiasme qui s'ajoutera au nôtre pour renforcer l'image de La Neuville Chant d'Oisel.

Avec l'ensemble du Conseil Municipal,

Je vous souhaite une bonne installation dans notre charmante commune où il fait bon vivre !

Bienvenue chez vous !

Julien DEMAZURE

Maire

Vice-Président du Département



Mairie La Neuville
Chant d'Oisel

SOMMAIRE

Présentation de la commune

- Plan de La Neuville Chant d'Oisel
- L'histoire de La Neuville Chant d'Oisel
- L'équipe municipale
- Les Commissions Municipales
- Service de la Mairie
- Service de la commune

4

HORAIRES MAIRIE

Le secrétariat vous accueille:

Lundi/Vendredi : 14h à 17h

Mardi/Jeudi : 14h à 18h30

Mercredi : 9h à 12h

Samedi : 9h30 à 11h30

Associations

- Service
- Loisirs
- Découverte
- Sport

14

**Pendant les
vacances scolaires:
uniquement le mardi et le
jeudi de 14h à 18h30**

Enfance

- Écoles
- Crèche / garderie
- Restaurant scolaire
- A.L.S.H

16

Tel : 02 32 86 81 00
mairie.neuville@wanadoo.fr
www.laneuvillechantdoisel.fr
Facebook : Mairie La Neuville
Chant d'Oisel

Economie

- Commerces, artisans, chambres d'hôtes

20

Permanences du Maire
sur rendez-vous.

Vie pratique

- Métropole Rouen Normandie
- Filo'r
- Piscine
- Règles de vie

22

Janvier 2026

Directeur de la publication

Julien DEMAZURE

Réalisation

Service communication

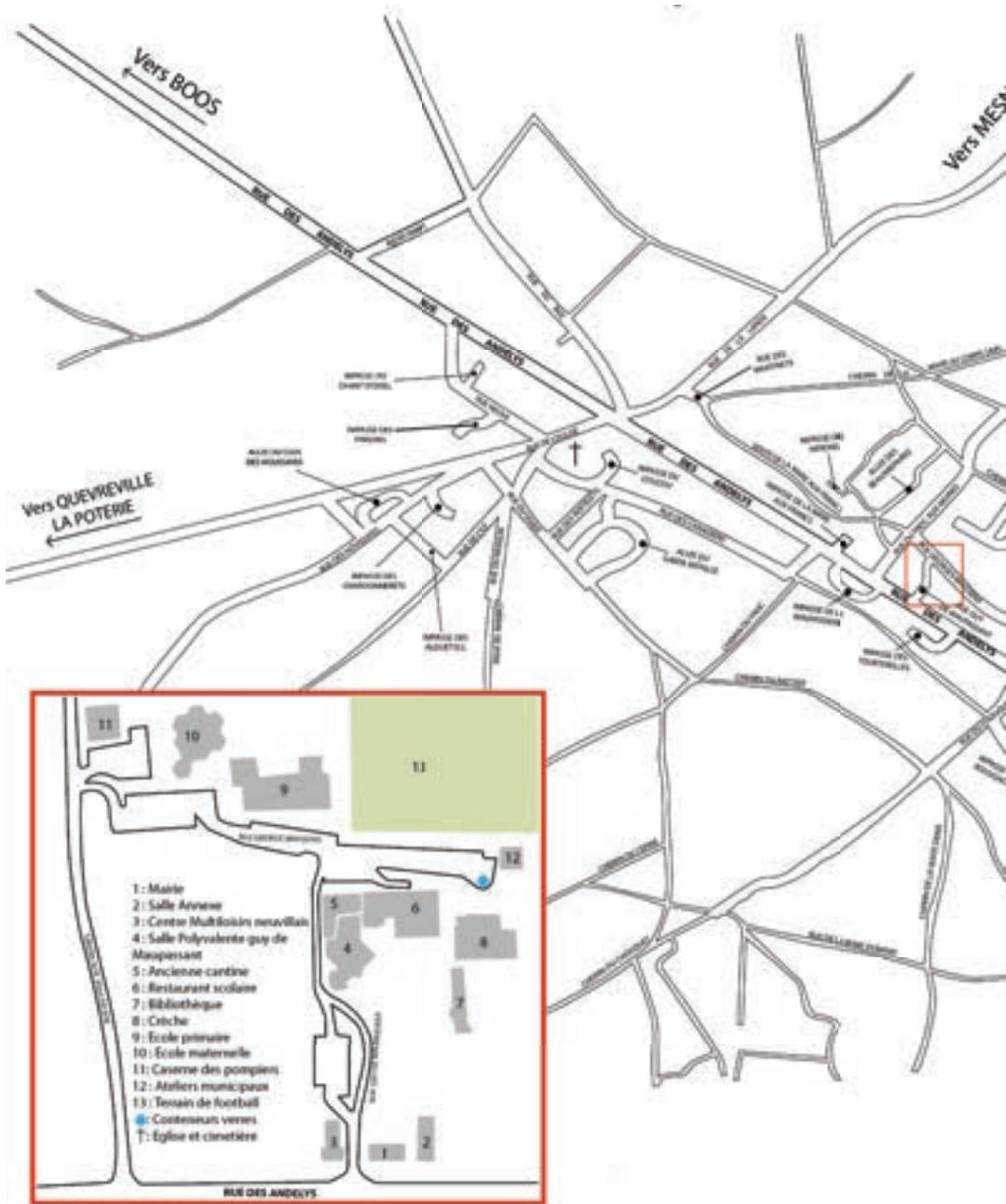
Imprimé par nos soins

Administratif et numéros utiles

26

Présentation de la commune

PLAN DE LA NEUVILLE CHANT D'OISEL



La Neuville Chant d'Oisel se situe dans le Canton du Mesnil-Esnard, à la frontière de la Seine-Maritime et de l'Eure. Le bourg se situe à 17km au sud-est de Rouen. Dernière et plus grande commune du plateau Est de Rouen, La Neuville Chant d'Oisel est mitoyenne des communes de Boos, Montmain, Querville-La-Poterie et Mesnil-Raoul en Seine-Maritime, et de Bourg-Beaudouin, Radepond, Pont-Saint-Pierre, Romilly-Sur-Andelle et Pitres dans l'Eure.

CARTE D'IDENTITÉ

Région
Normandie

Département
Seine-Maritime

Canton
Le Mesnil-Esnard

Intercommunalité
Métropole Rouen Normandie

Maire
Julien DEMAZURE

Noms des habitants
Neuvillais, Neuvillaises

Population
Chiffre Insee 2019
2378 habitants

Superficie en km²
21,8

ACCÈS

Aéroport de Boos : 5 min

Gare S.C.N.F de Rouen : 30 min.

Transport en commun : Filo'r (service à la demande p.23)
Route, RN15, Rouen - Cergy Pontoise

L'HISTOIRE DE LA COMMUNE

De la Neuville du Chandoysel à La Neuville Chant d'Oisel

Du premier millénaire, il ne nous reste guère de traces. Quelques objets d'origine romaine furent découverts, deçà, delà. Étaient-ils un oubli sur le bord de la voie romaine reliant Rotomagus à Ritumagus (Rouen et Radepont) où les soldats romains stationnèrent-ils sur le territoire de la commune ? Au X^{ème} siècle, le territoire de La Neuville était recouvert pour sa plus grande part par la forêt de Longboël, propriété des rois francs. Ils eurent dans la région quelques maisons de repos et de plaisir.

Puis vinrent nos ancêtres les Normands. Ce furent probablement eux qui défrichèrent la forêt, essartèrent les terres et édifièrent le village. C'est au XI^{ème} siècle que nous trouvons la trace certaine du Chandoysel et de son église en tant que patronage dans la charte de fondation de l'abbaye Notre Dame de Lyre (Eure). Il n'est alors guère besoin d'être un étymologiste pour comprendre l'origine du nom de notre village car nos aïeux étaient des gens simples et il suffit d'ouvrir sa fenêtre un matin de printemps pour entendre le chant de l'oiseau.

Passent quatre siècles environ et au fur et à mesure des essartages, de nouvelles constructions s'érigent à l'est de la paroisse du Chandoysel. Ce sera La Neuville, certainement pour la distinguer du village plus ancien. La réunion des deux donnera le village que nous connaissons aujourd'hui, La Neuville Chant d'Oisel.

Sources : *Histoire de La Neuville Chant d'Oisel*, Jules Lamy - 1952



L'Eglise Notre-Dame du Chant d'Oisel

L'église Notre-Dame a été consacrée en 1258 par Eudes Rigaud. L'église contient un aigle-lutrin en bois haut de 2 mètres datant du XVI^{ème} siècle et un maître-autel du sculpteur Alphonse Jean, du XIX^{ème} siècle. Les stalles du chœur datent de 1785 et proviennent de l'hôpital Saint-Jacques des Andelys.

Les portes sculptées de la maison Romon

Vers 1930, le père et le fils Romon, tous deux ébénistes, sculptent deux magnifiques portes en chêne de style néo-gothique. Sur la porte de gauche figure l'Ange au sourire de Reims tandis que celle de droite présente la Tentation d'Adam et Eve.



Le Château Anquetil ou Les Elfes



En 1835, une maison à l'italienne fût construite par M. Jules Pierre Louis de Maupassant, grand-père de Guy de Maupassant et prit des allures de château que bien plus tard. Le domaine fut le rendez-vous de l'élite des sciences et des arts de Rouen. En 1961, le château devient la propriété de Jacques Anquetil, l'un des plus grands coureurs cyclistes, qui s'y installe avec sa famille à partir de 1969 et le nomme « Le château des Elfes ». Surnommé « Maître Jacques », il est le 1^{er} coureur de l'histoire à remporter cinq fois le Tour de France. Une stèle fut installée devant l'entrée du château le 25 mai 1991 en présence de Bernard Hinault. Actuellement, ce château est privé.

Le Château du Chant d'Oisel ou château Baudry

En 1760, Pierre Alexis Asselin, Ecuyer, Seigneur des Parts, Chevalier de St Louis et Conseiller à la Cour des Comptes, construisit un château, de style Louis XIII. En 1781, son fils Louis Jules hérita de son père, devint Seigneur du Chant d'Oisel et fut conseiller municipal de 1805 à 1813. En 1893, le domaine fut vendu à M. Emard Baudry, maire de 1896 à 1910, puis de 1935 à 1939, il fut conseiller municipal sans interruption durant 43 ans. Actuellement, ce château est privé.



Le Colombier ou Pigeonnier de L'Oysel

Derrière le château du Chantdoysel, existe encore un ancien colombier dont nous ignorons la date de construction. La famille Baudry l'a fait restaurer et le propose comme gîte rural, lieu authentique et original.

Domaine Enguerrand de Marigny

Le domaine Enguerrand de Marigny représente l'une des plus anciennes édifications du village. Cette construction fut ordonnée par Enguerrand de Marigny (1260-1315), chambellan et ministre du roi Philippe IV le Bel, aux environs de l'an 1300. L'ancienne porte d'entrée donnant dans la rue du Boc porte sur ses piliers la date de 1796.



La commune regorge d'histoires et de savoirs. Le livre de Jules LAMY est disponible à la bibliothèque neuvillaise.

L'association A.B.E.I.L propose plusieurs fois par an des randonnées à thème sur La Neuville Chant d'Oisel.

Présentation de la commune

L'EQUIPE MUNICIPALE



Julien DEMAZURE
Maire
Vice-Président du Département

ADJOINT(E)S



Marie-Christine DUCHEMIN
1^{ère} adjointe à l'Environnement,
aux Travaux, à l'Urbanisme et
aux Seniors



Olivier ANNE
2^{ème} adjoint aux Finances et
aux Affaires Générales



Sabine DEMAZURE
3^{ème} adjointe à la Culture,
aux Animations
et à la Vie Associative

Géry BRISBOUT
4^{ème} adjoint aux Services
Techniques, à la Vie
Economique, à la Médiation et
à la Sécurité



Sandrine LEHERICEY
5^{ème} adjointe aux Affaires
Scolaires, à la Petite Enfance
et à la Vie Locale

CONSEILLER(E)S DÉLÉGUÉ(E)S



Catherine PESQUET
Conseillère déléguée aux
Solidarités, au Handicap
et à l'Accessibilité



Virginie VINCENT
Conseillère déléguée à la
Jeunesse et aux Sports

CONSEILLER(E)S MUNICIPAUX



Marie-Lise FÉMEL
Conseillère Municipale
en charge du Lien Social



Louis GUIRADO
Conseiller Municipal
en charge des Sports



Odile LÉCLUSE
Conseillère Municipale
en charge du Patrimoine



Lionel MULOT
Conseiller Municipal
en charge de la Santé



Cédric BAZILE
Conseiller Municipal
en charge de la Ruralité



Vanessa LABBÉ
Conseillère Municipale
en charge de l'Evènementiel



Benjamin SÉMARD
Conseiller Municipal
en charge du Développement
Economique

Les commissions municipales : elles sont destinées à faciliter le Conseil Municipal dans le cadre de la préparation des délibérations. Les commissions municipales sont des commissions d'études, elles ont un rôle consultatif et donnent un avis sur les affaires relevant de leur domaine de compétence. Elles ne disposent cependant d'aucun pouvoir propre. Le Conseil Municipal étant le seul compétent pour régler, par ses délibérations, les affaires de la commune.



Le Conseil Municipal des Enfants (C.M.E) permet aux jeunes élus neuvillais et neuvillaises de participer à la vie communale. C'est un moyen d'apprentissage de la citoyenneté. Elus pour un an reconductible, ces jeunes sont issus des classes de CE2, CM1 et CM2. Donner la parole aux enfants, c'est leur donner la possibilité d'exprimer leurs idées et leur reconnaître ainsi une place dans la vie communale.

Présentation de la commune

LES COMMISSIONS MUNICIPALES

Finances, Affaires Générales et Développement économique

- Olivier ANNE (Président)
- Julien DEMAZURE
- Lionel MULOT
- Benjamin SÉMARD
- Odile LÉCLUSE

Centre Communal d'Action Sociale

- Julien DEMAZURE (Président)
- Catherine PESQUET
- Marie-Christine DUCHEMIN
- Virginie VINCENT
- Marie-Lise FÉMEL

Urbanisme, Travaux et Ruralité

- Marie-Christine DUCHEMIN (Présidente)
- Julien DEMAZURE
- Olivier ANNE
- Cédric BAZILE
- Odile LÉCLUSE
- Louis GUIRADO
- Géry BRISBOUT

Affaires Scolaires, Jeunesse et Vie Locale

- Sandrine LEHERICEY (Présidente)
- Julien DEMAZURE
- Sabine DEMAZURE
- Marie-Christine DUCHEMIN
- Marie-Lise FÉMEL
- Lionel MULOT
- Géry BRISBOUT

Culture, Animations et Vie Associative

- Sabine DEMAZURE (Présidente)
- Julien DEMAZURE
- Sandrine LEHERICEY
- Marie-Christine DUCHEMIN
- Vanessa LABBÉ
- Marie-Lise FÉMEL
- Catherine PESQUET
- Géry BRISBOUT

Marchés Publics

- Julien DEMAZURE (Président)
- Olivier ANNE
- Marie-Christine DUCHEMIN
- Benjamin SÉMARD

Environnement, Affaires Sociales et Handicap

- Marie-Christine DUCHEMIN (Présidente)
- Julien DEMAZURE
- Catherine PESQUET
- Virginie VINCENT
- Marie-Lise FÉMEL

Sports

- Virginie VINCENT (Présidente)
- Julien DEMAZURE
- Marie-Christine DUCHEMIN
- Sabine DEMAZURE
- Odile LÉCLUSE
- Lionel MULOT
- Louis GUIRADO

SERVICES DE LA MAIRIE

Que ce soit pour vos démarches administratives ou de travaux, les services de la Mairie vous accompagnent au quotidien pour vous informer, vous assister et vous aider.



ETAT-CIVIL ET ADMINISTRATIF

La mairie vous délivre:

- la copie de votre extrait d'acte de naissance (si né(e) dans la commune)
 - la copie d'acte de mariage (si mariage dans la commune)
 - la copie de l'acte de décès (si décès dans la commune)
 - une attestation sur l'honneur de vie maritale
 - reconnaissance de l'enfant avant ou après naissance
 - le duplicata du livret de famille (si marié(e) dans la commune)
 - un certificat d'hérédité
 - le recensement des jeunes de 16 ans
 - la carte d'électeur
 - les copies conformes
 - les légalisations de signatures.
- Service mutualisé du Plateau Est : Le passeport biométrique et la carte nationale d'identité s'effectuent auprès du bureau C.N.I de la mairie du Mesnil-Esnard.
- La demande de carte grise s'effectue auprès de la préfecture.

CÉLÉBRATIONS

Les cérémonies organisées en mairie nécessitent de prendre rendez-vous et d'établir tous les documents nécessaires. Ne tardez pas. Ex : mariage, baptême civil, pacs.



MODALITES ET DOCUMENTS SUR :
www.laneuvillechantdoisel.fr

URBANISME

Pour construire, réaliser des travaux, il vous faut demander des autorisations. Ex : Déclaration préalable, permis de construire.

La consultation du plan cadastral est possible auprès de la mairie. Pour en obtenir une copie, rapprochez-vous du centre des Impôts fonciers de Rouen (cité administrative).

SERVICES TECHNIQUES

Ils sont présents toute l'année afin d'entretenir notre commune : déneigement, tonte, élagage, nettoyage, réparation ...

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Le C.C.A.S peut vous orienter dans vos démarches. Un rendez-vous est nécessaire. Il mène aussi des actions en faveur de nos aînés ou des personnes en difficulté. Il a une mission relais de prévention

LOGEMENT

Quelques logements locatifs existent sur la commune. Pour faire une demande, consulter le site internet du département.

PERMANENCE DES ÉLUS

Les élus sont à votre écoute, n'hésitez pas à venir les rencontrer, merci de prendre rendez-vous à l'accueil de la mairie.

Présentation de la commune

SERVICES DE LA COMMUNE

MÉDIATHÈQUE

Plus communément appelée Maison MORENNE, du nom de l'ancien propriétaire des lieux, la médiathèque s'étend sur 220m² et regroupe un espace petite enfance, une section jeunesse et une section adultes.



A votre disposition :

7 000 livres
200 DVD
5 Références de presse magazines

Tout au long de l'année, diverses animations sont organisées : l'Heure du conte, artothèque, animations, activités créatives manuelles, expositions... Des ressources numériques sont également disponibles depuis votre tablette, smartphone et PC de chez vous.

Tarif annuel

Pour les Neuvillais :

- Famille : 22 €
- Personne seule : 12 €

Hors commune :

- Famille : 35 €
- Personne seule : 23 €

Horaires d'ouverture

Mardi : 16h30 - 18h30*

Mercredi : 14h - 18h30

Vendredi : 16h30 - 18h30

Samedi : 9h30 - 12h30

* Uniquement en période scolaire

**Pour tout renseignement, contactez la bibliothécaire Karine BUQUET
02.32.86.81.15 ou bibliotheque@laneuvillechantdoisel.fr**

EQUIPEMENTS SPORTIFS

- 1 court de tennis extérieur (Entente Tennis du Plateau Est)
- 1 terrain de football
- 1 skatepark, activité réservée aux adultes, aux adolescents et enfants de plus de 8 ans. Ouvert en accès libre de 9h à 21h (arrêté municipal)

LOISIRS

- Aire de jeux (devant la mairie) pour enfants de 2 à 10 ans, sous la surveillance des parents ou accompagnateurs adultes.
- Parc de Longboël : aire de jeux, parcours santé, espace détente, aire de jeux...

LOCATION DE SALLES

Les salles sont disponibles à la location du samedi 9h au lundi 9h.

Salle Guy de Maupassant

Capacité d'accueil : 160 personnes maximum

Elle dispose de tables (rondes ou rectangles) et de chaises. Elle est équipée d'un dispositif d'alarme et bénéficie d'une bonne insonorisation. Une cuisine de type traiteur est à votre disposition. L'utilisation de la sonorisation et du vidéoprojecteur est interdite, ainsi que les punaises, scotch, agrafes et tags sur les murs.

La location de la vaisselle n'est pas comprise dans la location.

Tarif annuel

Pour les Neuvillais :

- 2 jours : 500 €
- 3 jours (jours fériés): 600 €

Hors commune :

- 2 jours : 1 250 €
- 3 jours (jours fériés): 1 500 €



Pour réserver : 25% d'acompte et 3 chèques de caution restitués lors de l'état des lieux de sortie.

Ouverture des plannings de réservation : courant juin pour les associations neuvillaises, dès le 1^{er} juillet pour les Neuvillais et au 1^{er} novembre pour les habitants hors commune.

Ancienne cantine

Tarif de 150€ le week-end et 175 € pour un week-end de 3 jours. Capacité d'accueil: 60 personnes maximum.

N'hésitez pas à vous renseigner auprès de la mairie au 02 32 86 81 00

Associations

SERVICES

- **Le Nid des Oisillons**, Assistantes Maternelles, Présidente : Nadia ZEMMOURRI, 06 59 49 55 09
- **Félin'possible**, présidente : Célia GABIACHE, felinpossible.asso@gmail.com

Autres communes :

- **Jeunes Sapeurs-Pompiers du Plateau Est**, A/C Dominique LEFRANÇOIS, rue de Pitres 76520 FRANQUEVILLE SAINT PIERRE, 06 86 57 46 63, jsp.plateauest@wanadoo.fr
- **Mission Locale**, Maison des Associations, impasse des Cerisiers 76520 BOOS, 02 32 12 08 11, mission.locale@mi-rouen.asso.fr
- **Paroisse Saint-Paul**, 132 rue de la République, 76520 FRANQUEVILLE SAINT PIERRE, 02 35 80 12 28, paroissesaintpaul@free.fr

LOISIRS

- **Les Amis du Chandoiseau**, activité seniors, Présidente : Noëlle JOUGUET, 06 73 75 74 20, njouguet@yahoo.fr
- **Centre Multiloisirs Neuvilleois**, Présidente : Martine PLANCHON, 02 32 86 06 60, cmn76@orange.fr
- **Ludens**, asso@ludens.fr, www.ludens.fr
- **Syndicat de Chasse**, Président : Sébastien LECLUSE, 556 Chaussée du Roi 76520 LA NEUVILLE CHANT D'OISEL, 06 10 51 44 75
- **PulseArts**, Président : Bruno TRAOUROUDER, chorale, 07 55 63 27 77, choeurdetoupie@gmail.com
- **La Caravane Trok'&**, Présidente : Julie CAYZEELE, 06 33 90 84 84, trocetlnco@gmail.com

DÉCOUVERTES

- **A.B.E.I.L**, 06 82 64 86 06, abeil76@yahoo.fr, abeil76.canablog.com
- **APE&CO**, Parents d'élèves, parentseleveslnco@gmail.com
- **Europe Inter Échanges**, Président : Daniel HUE, Plateau Est, 06 78 79 12 81, daniel.hueeie@gmail.com, eie76-pageperso-orange.fr

- **Les Neuvilleois du désert**, Sabrina DEGUISNE, 06 82 41 58 97, sabrina.degusne@outlook.com
- **La Neuville en fête**, Ludivine DELPIERRE, 06 64 81 30 19, laneuvilleenfete@gmail.com



SPORTS

- **Association Sportive du Chant d'Oisel**, Président : Benoit PETIT, 06 19 82 85 81, asco.laneuville@laposte.net,
- **Les Courageux du Dimanche**, Présidente : Agnès CREVEL, marche, 06 19 42 34 00
- **E.A.P.E, Athlétisme**, Raphaël GERARDIN, Plateau Est, 06 75 50 82 54, contact@eape.fr, eape.athle.com (Lycée Galilée)
- **Taichindo**, Muriel DEQUIN, 06 95 26 02 36, taichindoduchantdoisel@gmail.com
- **Karaté du chant d'oisel**, professeur : Arnaud DEQUIN, 06 89 45 05 69, karateduchantdoisel@gmail.com

Autres communes :

- **E.B.M.T.T, Tennis de table**, BOOS, 06 25 15 30 66, ebmtt@orange.fr
- **A.S.5.V, Football**, secrétaire : David VERICEL, YMARE, 06 80 92 86 80, as5v.football@gmail.com
- **Judo Club**, Nicolas DUVAUCHELLE, BOOS, 02 35 80 09 76, contact@judoclubboos.fr
- **Andelle Escrime**, 06 13 44 85 40, delbecque.l@free.fr
- **Club nautique Belbeuf**, Président : Yann DIRLAOUEN, 06 22 49 43 49, aviron.cnbelbeuf@gmail.com,
- **Entente Tennis Plateau Est** Alban ROPERT, 06 24 04 48 68 , tennis.plateau.est@gmail.com

Une boîte à livres est installée
à l'entrée de la boulangerie.

Un système simple, déposez ! Prenez !

Initiative du Conseil Municipal des Enfants



ÉCOLES

La Neuville Chant d'Oisel dispose d'une école maternelle et d'une école primaire. A ce jour, plus de 245 écoliers répartis sur 10 classes fréquentent «l'Oiseau de feu» et «Georges Brassens».



École maternelle «L'Oiseau de feu»
Rue Georges Brassens
02 35 79 88 61
Directrice : Mme DOURLET

École primaire «Georges Brassens»
Rue Georges Brassens
02 35 79 81 83
Directrice : Mme COUSIN

HORAIRES

Lundi - Mardi - Jeudi et Vendredi :
De 8h20 à 11h30 et de 13h30 à 16h30

L'accueil des élèves dans les écoles se fait 10 minutes avant l'heure indiquée. Il est important de respecter cette consigne pour le bon fonctionnement des écoles.

Une étude surveillée, à partir du CE2, est disponible sur inscription à 3,20€ la séance avec engagement sur l'année.

INSCRIPTIONS

Elles s'effectuent sur le mois de Mars en mairie. Il suffit de se munir d'un justificatif de domicile et du livret de famille. Un rendez-vous à l'école sera fixé afin de compléter cette inscription muni du carnet de santé.

RESTAURANT SCOLAIRE

Le restaurant scolaire fonctionne pendant la période scolaire et pour l'Accueil de Loisirs. Réalisés sur place par nos deux cuisiniers, David et Alexandre, les menus sont composés à partir de produits locaux.

Une inscription en mairie est nécessaire.



| | 1er enfant | 2ème enfant | 3ème enfant |
|----------------------------|------------|-------------|-------------|
| mangeant régulièrement | 3€90 | 3€90 | 3€56 |
| mangeant occasionnellement | 4€56 | 4€56 | 4€56 |



Toute inscription et annulation doit être effectuée la veille avant 10h auprès de la mairie au 02 32 86 81 00, pour que le repas ne soit pas facturé.



Les menus sont consultables sur le site internet de la commune.
www.laneuvillechantdoisel.fr

CRÈCHE ET HALTE-GARDERIE

Le Multi-Accueil Grain d'Aile est un établissement d'accueil des jeunes enfants géré par la commune.

Il propose aux familles différentes possibilités de garde pour leurs jeunes enfants de façon régulière ou occasionnelle : une heure de temps en temps, à temps partiel ou à temps complet jusqu'à 5 jours par semaine.

D'une capacité totale de 20 places, l'établissement accueille les enfants âgés de 10 semaines à 5 ans. Ils sont encadrés par une équipe de professionnelles diplômées (Éducatrices de Jeunes Enfants, Auxiliaires de Puériculture, agents titulaires du CAP Petite Enfance) qui veillent à leur bien-être et les accompagnent au quotidien dans leur développement.

Le tarif horaire est calculé d'après le barème de la Caisse Nationale d'Allocations Familiales en fonction des revenus et de la composition du foyer. Les tarifs varient et comprennent la fourniture des repas et couches.

Horaires d'accueil

**De 7h30 à 18h30
Du Lundi au Vendredi**



**Pour tout renseignement, contactez
la directrice, Elodie DUVAL, au 02 32 86 81 05**

L'Accueil de Loisirs Sans Hébergement reçoit les enfants de 3 à 12 ans, à la journée pour un minimum de 3 jours par semaine, du lundi au vendredi durant les vacances scolaires (sauf les 3 premières semaines du mois d'Août et durant les vacances de Noël).

Le centre, c'est pour vos enfants, la possibilité de passer les vacances avec les copains dans la joie et la bonne humeur.

Tous les ans, les dates d'ouverture des inscriptions sont communiquées dans les cahiers scolaires des enfants à la rentrée.



Le dossier d'inscription est téléchargeable sur le site internet de la commune ou est disponible en mairie.

Horaires d'ouverture

Arrivée entre 8h et 9h.

Départ entre 17h et 18h.

Tarifs en fonction des revenus.

L'A.L.S.H fonctionne également le mercredi durant la période scolaire.



GARDERIE

La garderie accueille les enfants scolarisés de 7h20 à 8h20 le matin et l'après-midi de 16h40 à 18h40. Paiement mensuel à réception de facture. Le soir, un goûter est servi aux enfants pour 0,90 €.

Paiement mensuel : 1/2heure : 0.90€ et 1/2 tarif pour le 3^{ème} enfant.

Pour tout renseignement, contactez le directeur de l'A.L.S.H et de la garderie, Gino LETELLIER, au 02 32 92 71 95

COMMERCES

- **Panier Sympa**, Alimentation Générale, Place de La Maupassière, 02 35 65 80 47
Horaires : tous les jours de 8h30 à 21h.
- **Boulangerie Choko'pain**, 98 rue de l'Eglise, 02 35 79 98 66,
Lundi : fermé. Du mardi au vendredi : 6h30-13h30 / 15h30-19h30. Samedi : 6h30 - 19h30. Dimanche : 6h30 - 13h30, boulangerie.chokopain@gmail.com
- **Aux Serres Neuvilleaises**, Damien BORDEAUX, 2301 rue des Andelys, 02 35 79 94 12
- **Garage automobile DUVAL**, rue des Houssayes, 06 89 02 28 45
- **Garage automobile CAPEL**, 1827 rue des Andelys, 02 35 79 91 91
- **La Manoeuvre 4P**, Box apéro, www.lamanoeuvre4p.fr, contact@lamanoevre4p.fr

SERVICES

- **Espaces verts et bricolage**, Christophe HINFRAY, 06 83 21 69 83
- **Couverture, plomberie, chauffage**, Louis LENUD, 913 rue des Andelys, 02 32 86 06 52
- **Couverture, zinguerie, bardage**, BENARD Couverture, 179 rue des Roitelets, 06 64 74 04 47, benardcouverture76@gmail.com
- **Inovely - Bois**, 1250 rue de la Cuette, www.inovely.fr, 02 35 79 22 13
- **Raphaël GARNER ébéniste créateur**, 395 rue des Canadiens, 07 80 96 96 50, ebeniste@raphaelgarner.com, <https://raphaelgarner.com>
- **Philumen Photographie**, Philippe MICHEL, 1576 rue des Andelys, 06 07 51 88 52, philumenphoto@gmail.com, www.philumenphoto.com
- **LP HOME RENOV**, rénovation de l'habitat, Guillaume PEREZ, 2969 rue des Andelys 06 50 55 10 10, contact@lphomerenov.com, lphomerenov.com
- **DADELEC**, électricité générale, 06 38 95 97 60, dadelec76@gmail.com
- **ELLE O NATUREL**, esthéticienne, 221 rue des champs, 06 16 27 41 57
- **Laura Goujon**, architecte, 06 20 99 43 73



CHAMBRES D'HOTES - GITES

- **Le Chant d'Oisel**, Gîte 8 à 10 personnes (P.M.R), 27 rue de la Lande, 02 35 79 08 73
- **Le Chateau ANQUETIL**, chambres d'hôtes, location, 4334 rue des Andelys, 06 09 30 54 12 ou 02 35 79 85 12
- **Domaine Water Lily**, 3 chambres d'hôtes, 1599 rue des Andelys, 09 77 97 38 86, contact@domainewaterlily.fr
- **Le Pigeonnier de l'Oysel**, Gîte 6 personnes, 06 18 19 44 95

ITINERANTS

Burger stream vous accueille les mardis (tous les 15 jours) sur le parking de la Maupassière.
Le camion pizza vous accueille les samedis sur le parking de la Maupassière.



METROPOLE ROUEN NORMANDIE

La commune est rattachée à la Métropole Rouen Normandie et a délégué certaines de ses compétences à cette structure.

N° GRATUIT

0 800 649 649

www.metropole-rouen-normandie.fr



DECHETS

Vous pouvez effectuer vos demandes de bacs auprès de la Métropole Rouen Normandie.

Les **sacs de déchets verts** sont disponibles toute l'année en mairie. La collecte des ordures ménagères et déchets recyclables s'effectuent le mercredi. Pensez à sortir vos poubelles la veille au soir. La **déchetterie de Boos** est ouverte aux habitants de la Métropole Rouen Normandie sur présentation d'un justificatif de domicile. Vous pouvez, tout au long de l'année, y déposer vos déchets.

Des **conteneurs à verre** se situent dans la rue des Roitelets, la rue de la Mare Durand, le parking de l'Eglise et à proximité de la crèche.

Un autre conteneur à **textile** se trouvent à votre disposition près de la crèche.

Un **conteneur à bouchons** est implanté dans l'entrée de la mairie et devant la boulangerie.

EAU ET ASSAINISSEMENT

N'hésitez pas à prendre contact avec eux pour tous problèmes ou toutes demandes de raccordement.

TRANSPORT

Un **taxi bus (Filo'r)** dessert la commune au travers de la rue des Andelys. Il rallie ainsi les autres communes de la Métropole Rouen Normandie et dessert les principaux collèges et lycées du plateau. Vous pouvez ainsi prendre le 13 ou le F5 pour vous rendre sur Rouen.

Le nouveau système Filo'r vous permet de réserver vos horaires et vos trajets. Plus d'informations sur le site de la Métropole Rouen Normandie.

CULTURE

Tout au long de l'année, la Métropole Rouen Normandie vous propose une programmation d'événements culturels dans votre commune et dans celles de la Métropole Rouen Normandie.

Festival SPRING, Visites d'Ateliers d'Artistes...

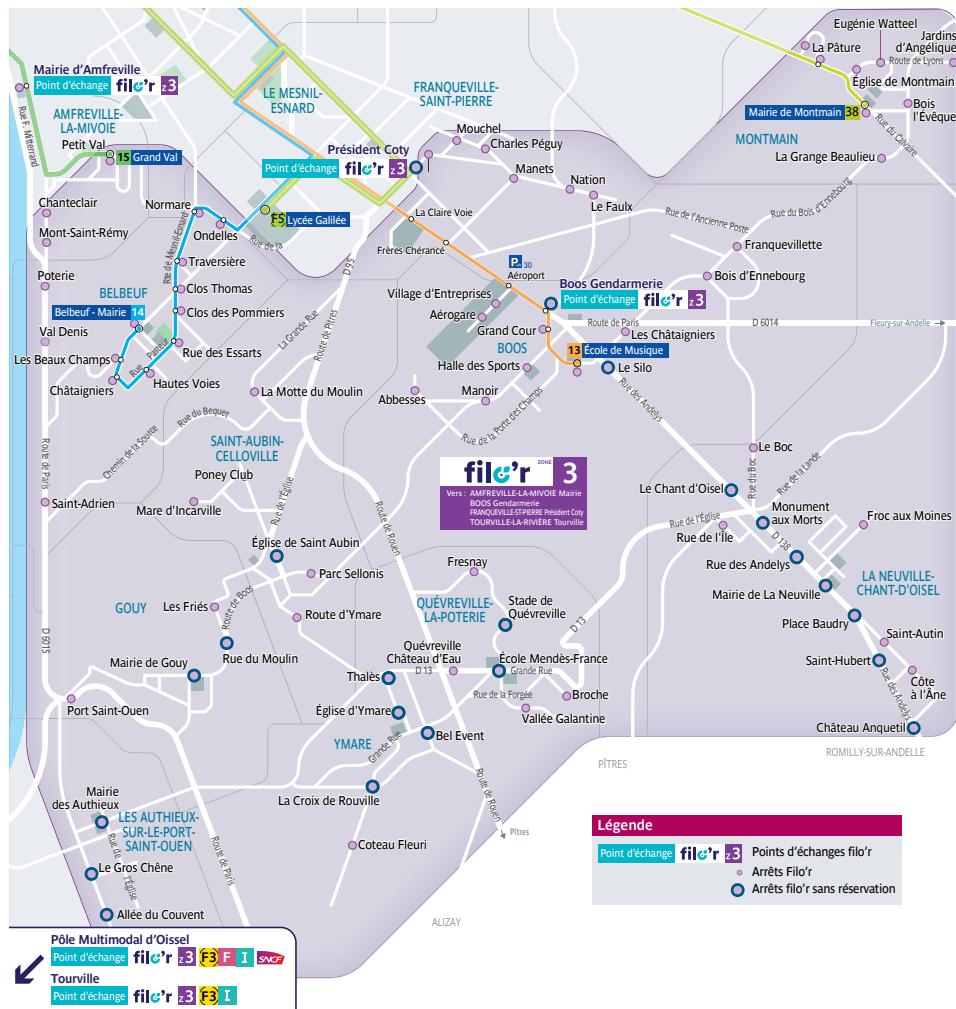
Rendez-vous sur le site internet de la Métropole afin d'avoir accès aux actus et aux bons plans !

**FILO'R****Votre zone de déplacement à la loupe.**

Filo'r, c'est la possibilité de voyager entre des arrêts situés à l'intérieur de votre zone géographique. Vous pouvez aussi vous déplacer dans toute la Métropole en effectuant une correspondance, avec le même titre de transport.

Inscrivez-vous et réservez au 0 800 649 649 ou sur astucealademande.fr ou via l'application astuce à la demande.

ZONE
3



SIDEAL - PISCINE

La commune étant adhérente du SIDEAL, vous avez la possibilité d'obtenir une carte auprès de la mairie, afin de bénéficier de tarifs réduits pour l'accès à la piscine de Pont Saint Pierre. Pour ceux qui le souhaitent, veuillez vous munir des photos des membres de votre famille et d'un justificatif de domicile, vos cartes seront établies. Elles sont nominatives et sans date de validité.



TARIFS

| ADULTES | SIDEAL | HORS SIDEAL |
|---------------------|--------|-------------|
| Entrée Individuelle | 2.85€ | 5.50€ |
| Carte 10 entrées | 25.25€ | 49.50€ |
| Abonnement annuel | 95.00€ | 213.00€ |
| ENFANTS | | |
| 3 à 15 ANS | SIDEAL | HORS SIDEAL |
| Entrée Individuelle | 2.25€ | 4.30€ |
| Carte 10 entrées | 17.30€ | 37,00€ |
| Abonnement annuel | 56.00€ | 123.00€ |

HORAIRES OUVERTURES AU PUBLIC

Les moins de 8 ans doivent être accompagnés par un adulte.

HORS VACANCES SCOLAIRES

| | | |
|----------|---------------|-------------|
| LUNDI | 9h/11h | 16h/18h |
| MERCREDI | FERME | 14h/18h |
| VENDREDI | 12h/13h30 | 16h40/21h30 |
| SAMEDI | 10h45/12h45 * | 15h/18h30 |
| DIMANCHE | 08h30/12h00 | FERME |



VACANCES SCOLAIRES (petites vacances)

| | | |
|----------|-----------|-------------|
| LUNDI | 10h | 18h30 |
| MARDI | 10h/12h | 14h30/18h30 |
| MERCREDI | 10h | 18h30 |
| JEUDI | 10h/12h | 14h30/18h30 |
| VENDREDI | 10h | 21h30 |
| SAMEDI | 10h/12h* | 14h30/18h30 |
| DIMANCHE | 08h30/12h | FERME |

2 Rue du collège
27 360 PONT SAINT PIERRE
02 32 49 70 90
www.andellenatation.fr

* Créneau bébé famille réservé aux moins de 5 ans avec parents

REGLES DE VIE

Afin de respecter la vie de tous, voici quelques règles de vie en collectivités. Retrouvez le guide du bon voisinage sur le site internet de la commune.



PROPRETÉ DES RUES

Le nettoyage des rues est assuré par les services municipaux. Pour rendre notre ville plus agréable, chaque Neuwillais doit apporter son concours en maintenant propre les abords de son habitation.

PROPRETÉ CANINE

Il ne tient qu'à vous de sauvegarder la propreté de vos trottoirs, tenez vos chiens en laisse et éviter de souiller les espaces publics.

DECHETS

Il est interdit de brûler ses déchets (ménagers ou végétaux). La déchetterie permet de recueillir ses encombrants.

BRUITS

L'arrêté préfectoral N°2014/101 précise les horaires d'utilisation des appareillages bruyants. Les appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que les tondeuses à gazon et autres engins motorisés de jardinage ou de bricolage en plein air sont autorisés à fonctionner.

Jours ouvrables : 8h30 à 12h00 et 14h30 à 20h00

Samedis : 9h30 à 12h00 et 15h00 à 19h00

Dimanches : 10h00 à 12h00

INTEMPIERIES

La commune se charge des voiries mais il appartient au propriétaire de balayer et sabler le trottoir sur toute la longueur de sa propriété (arrêté municipal 2025).

ÉLAGAGE DES VÉGÉTAUX

Il est obligatoire d'élaguer les arbres, arbustes ou haies pour ne pas gêner.

SÉCURITÉ

Il est du devoir de leur propriétaire de surveiller et de maintenir dans sa propriété nos chers animaux afin de ne pas occasionner de désagrément.

DECHETTERIE DE BOOS

L'accès est réservé exclusivement aux particuliers résidant dans les communes de la Métropole Rouen Normandie.

Munissez-vous d'un justificatif de domicile.

Horaires d'ouverture :

- De 9h à 12h30 : Mardi et jeudi.
- De 9h à 12h et de 14h à 18h30 : Lundi, mercredi, vendredi, samedi.

Administratif

Les documents administratifs que vous recevez au quotidien sont à garder précieusement. Il est même vivement recommandé d'en faire des copies et de les stocker dans les endroits différents. Ils pourront vous être utiles pour faire valoir vos droits. Les tableaux suivants vont vous permettre de faire le point sur le temps minimum nécessaire de conservation de vos documents en fonction de leur nature.

FAMILLE

| TYPE DE DOCUMENT | CONSERVATION |
|---|-----------------------------|
| Arrérages de rentes et de pensions alimentaires | 5 ans |
| Contrat de mariage | toute la vie |
| Divorce (jugement de divorce) | toute la vie |
| Donation (actes) | toute la vie |
| Dossiers scolaires | pendant la durée des études |
| Livret de famille | toute la vie |

FINANCE, BANQUE, IMPOTS

| TYPE DE DOCUMENT | CONSERVATION |
|--|--------------|
| Avertissements du perceuteur | 5 ans |
| Copies des renseignements donnés à l'administration des finances | 4 ans |
| Livret de Caisse d'Epargne | toute la vie |
| Preuves de paiement des impôts | 4 ans |
| Redevance télévision | 3 ans |
| Relevés de comptes bancaires | 10 ans |
| Souches de chéquiers | 10 ans |
| Talons de mandats et virements | 2 ans |

VIE QUOTIDIENNE

| TYPE DE DOCUMENT | CONSERVATION |
|-------------------------------|-----------------------------|
| Factures d'eau | 2 ans |
| Factures de téléphone | 1 an |
| Factures EDF-GDF | 5 ans |
| Bons de garantie | pendant leur durée |
| Factures des objets de valeur | aussi longtemps que l'objet |
| Factures de transporteurs | 1 an |

SANTE

| TYPE DE DOCUMENT | CONSERVATION |
|---|--------------|
| Cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales | 5 ans |
| Décomptes de Sécurité sociale | 2 ans |
| Dossiers médicaux | toute la vie |

LOGEMENT

| TYPE DE DOCUMENT | CONSERVATION |
|------------------------------------|---|
| Baux de location | 5 après départ du logement |
| Certificat de ramonage | 1 an |
| Construction | 10 ans au moins |
| Devis | jusqu'à la facture |
| Engagements de location | pendant la durée de la location |
| Etat des lieux | jusqu'au remboursement du dépôt de garantie |
| Factures de travaux ou réparations | 10 ans par un commerçant 30 ans par un artisan |
| Quittances de fermage | 5 ans |
| Quittances de loyer | 5 ans |
| Règlement de copropriété | aussi longtemps qu'on reste propriétaire |

TRAVAIL, RETRAITE

| TYPE DE DOCUMENT | CONSERVATION |
|---|------------------------------------|
| Accident de travail | toute la vie |
| Bulletins de salaire | jusqu'à liquidation de la retraite |
| Bulletins de paie de vos employés | 5 ans |
| Certificat de travail | jusqu'à la retraite |
| Contrat de travail | 2 ans après sa résiliation |
| Notes d'hôtel et de restaurant | 6 mois |
| Retraite (tous les papiers la concernant) | toute la vie |
| Diplômes | toute la vie |

AUTRES DOCUMENTS

| TYPE DE DOCUMENT | CONSERVATION |
|---|--|
| Livret militaire | toute la vie |
| Pensions civiles et militaires (et tous les papiers les concernant) | toute la vie |
| Documents sinistres et polices d'assurances | 2 ans à compter de la fin du contrat 10 ans en cas d'accident matériel 20 ans en cas d'accident corporel |
| Quittances de primes d'assurances | 2 ans |
| Testament | toute la vie |

Ce guide de la commune a été réalisé par le service communication de la mairie et avec le concours de tous les services. Malgré tout le soin apporté à la réalisation de ce guide, nous nous excusons par avance des erreurs qui pourraient s'y être glissées. N'hésitez pas à nous les communiquer afin d'effectuer les modifications.

A retourner à communication@laneuvillechantdoisel.fr ou directement à la mairie à l'attention du service communication.

Numéros Utiles

SERVICES MUNICIPAUX

Mairie : 02 32 86 81 00

Bibliothèque : 02 32 86 81 15

Crèche : 02 32 86 81 05

Ecole maternelle : 02 35 79 88 61

Ecole élémentaire : 02 35 79 81 83

ALSH et garderie périscolaire : 02 35 92 71 95

SAMU

15

POLICE

17

POMPIERS

18

Numéro d'appel
d'urgence
européen
112

Numéro
d'appel pour
les personnes
sourdes et
malentendantes
114

Femmes victimes
de violences
3919

AUTRES SERVICES

Ambulance : 02 38 79 01 06

Gendarmerie : 02 35 80 21 03

Assistance sociale : 02 35 80 61 97 (CMS de Mesnil-Esnard)

CAF : 32 30

Centre Anti-poison de Paris : 01 40 37 04 04

Centre médico social : 02 35 80 61 97 (Le Mesnil Esnard)

CHU Rouen : 02 32 88 89 90

CLIC Canton BOOS : 02 35 65 02 68

Collège BOOS : 02 35 80 43 33

Conciliateur de justice : 02 35 80 20 39 (Mairie Franqueville St Pierre)

CPAM : 36 46

Dépannage électricité ENEDIS : 09 726 750 76

France télécom dépannage : 10 13

La poste : 36 31

Métropole Rouen Normandie : 0 800 021 021

Mission Locale : 02 32 12 08 11

Pôle emploi : 39 49

Préfecture : 02 32 76 50 00

SOS Médecins 76 : 0 810 63 59 10

Trésor Public : 02 35 80 46 01

Urgence gaz GRDF : 0 800 47 33 33

Médecin de garde : 116 117

Pharmacie de garde : 32 37

Cabinet Médical de Boos : 02 35 80 20 20

